

MEMOIRE

Projet de construction de réservoirs additionnels
d'entreposage de produits pétroliers
à Montréal-Est par la Compagnie Canterm

Présenté à :
Monsieur Pierre Béland, président
Monsieur Louis Dériger, commissaire
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Par :
Carole Martin, présidente de la coopérative les Rives du Saint-Laurent
Et Marie Duquet, présidente de la coopérative Le Fleuve de l'Espoir

Le 7 mars 2006 à Montréal

Messieurs, nous sommes les représentantes de plus de trois-cent trente-huit personnes (338), dont deux-cent-vingt-cinq (225) enfants, et nous habitons des coopératives d'habitation sur des terrains adjacents à ceux de la Compagnie Canterm, à Montréal-Est. Nous avons été déléguées par les membres de nos coopératives respectives pour enregistrer notre refus à la réalisation du projet mentionné en titre, tel que vous pourrez le lire sur les extraits de procès-verbaux produits en annexe.

Nous nous sommes intéressées à ce projet à cause de la proximité des sites d'installation des réservoirs avec nos logements et nos terrains et le fait qu'actuellement nous souffrons déjà d'une mauvaise qualité de l'air et d'une circulation de camions lourds très importante qui affecte présentement notre quiétude et notre épanouissement en tant qu'être humain. Également notre santé commence à présenter des symptômes de déséquilibre dus à la pollution dans l'air ambiant, aux vibrations provoquées par le passage des camions chargés ou non, le bruit et la poussière qui sont amenés également par ce trafic et ce, à toute heure du jour ou de la nuit.

L'impact immédiat de tels éléments perturbateurs dans l'environnement cause déjà bien des inconvénients importants à nos membres et à leur famille. Pensons seulement à la crise de larmes du petit enfant réveillé le soir ou la nuit par le bruit des freins des gros camions, trop lourds pour respecter les limites de vitesse et les feux de circulation qui sont sur leur route. Le réveil des travailleurs également la nuit pour les mêmes raisons. Les effets de la poussière sur les poumons de tous et chacun. Ceux qui sont plus fragiles ont déjà commencé à tousser et ressentir des douleurs à la poitrine. Les personnes âgées qui ont besoin de tranquillité et de paix sont étourdies et brassées par leur plancher et leurs murs qui s'agitent au passage des camions-citernes bien pleins. Les structures des habitations sont aussi touchées de façon importante à cause des vibrations provoquées par le passage du trafic de camions. N'oublions pas non plus les risques de cancer qui sont amenés par la présence des particules dans l'air autour des deux coopératives. (chiffres produits par le RSQM au bénéfice de la présente commission)

Nous devons également envisager les estimations de risques de catastrophes dont nous ont parlé les représentants de la Compagnie Canterm. Nous sommes intelligentes et pouvons comprendre qu'il s'agit de suppositions, car l'ingénierie a fait ses devoirs et voit à préparer des réservoirs à l'épreuve de presque tout; Et la compagnie affirme que l'entretien des réservoirs ne sera pas laissé à l'improvisiste ou à l'oubli et que nous n'avons rien à craindre. Mais, même si l'éthanol peut se boire, il reste qu'une légère explosion des vapeurs ?? peut provoquer des effets assez importants autour du site et ce même si les talus sont à 10 mètres de hauteur, car on nous dit que les 3^e étages seraient quand même à découvert. Alors nous devons tout de même penser aux risques (possibles) de catastrophes.

Quand nous parlons de l'impact immédiat d'éléments perturbateurs, nous voulons apporter un point très important dans le contexte actuel de nos coopératives et logements sociaux. Il faut penser aux quelques personnes parmi nos membres, qui sont incapables de se mouvoir par elles-mêmes ou qui sont alités pour cause de santé ou sous médication lourde et qui ont besoin d'aide pour se sauver. Ou, les mères monoparentales qui sont seules et qui s'occupent de plus d'un enfant et n'ont pas nécessairement envie de laisser un de leurs enfants derrière pendant qu'elles en sortent un autre.

Les angoisses et les peurs liées à ces appréhensions sont assez importantes pour causer plus que des petites inquiétudes ordinaires. Les gens ne peuvent pas relaxer en regardant les réservoirs à côté de leur escalier ou de leur fenêtre et se demander quand est-ce que ça va sauter et regarder jouer leurs enfants dans la cour. Cette anxiété est suffisante pour provoquer plusieurs crises personnelles et dans le groupe. Là n'est pas l'idée qu'on nous avait présentée d'une vie plaisante près des grands espaces et du fleuve.

Nos enfants ne peuvent pas grandir sainement sous le joug de parents et de voisins sur les nerfs. Plusieurs études à cet effet ont été réalisées et le prouvent. Faut-il visionner à nouveau le film d'Aurore ou le reportage de Paul Arcand sur la vie dure faite aux enfants? La DPJ pourrait vous en dire très long à ce sujet.

Et ces chers camions qui passent devant et autour de nos logements! S'ils manquent la lumière rouge ou qu'un enfant se place sur sa route par inconscience! Avez-vous déjà pensé à l'angoisse vécue par les parents? Et on parle d'augmenter le nombre de camions. Et qu'arrive-t-il si le camion n'est pas en ordre ou qu'il arrive une collision de camions devant les habitations? Est-ce que ce scénario catastrophe a été envisagé aussi avec des personnes sur le trottoir ou sur le terrain des maisons environnantes?

L'augmentation de nouveaux réservoirs amènera une nette augmentation de la pollution de l'air et une évidente augmentation du trafic de camions-citernes et de wagons-citernes sur les rues environnantes et sur la voie du Canadien National. Le tout mettant davantage en danger la santé et la sécurité de nos membres et de leur famille.

Sans parler de celles des citoyens qui vivent sur la rue David et la rue Georges-V. N'oublions pas non plus toutes les personnes du quartier voisin de Mercier-est, Tétraultville qui commence à la rue Georges-V en allant vers l'ouest jusqu'à la route 25 et qui sont également touchés par la pollution et le trafic résultants des opérations de la Compagnie Canterm à l'heure actuelle.

Nous croyons que la réalisation de ce projet est inacceptable pour le milieu à cause des problèmes majeurs qu'il amène pour le quartier et les voisins immédiats, pour la santé et la sécurité de tous à court et à long terme.

Le projet de solutions proposé par la Compagnie Canterm démontre de son intérêt à être conciliant et de bonne foi avec ses voisins. Mais aussi de ses intérêts d'affaires et monétaires en premier lieu et en dépit des personnes qui vivent à côté et autour de ses terrains.

Canterm présente les modifications comme une solution sécuritaire et fiable aux émanations dans l'air et aux risques de catastrophes probables. Mais ont-ils seulement pensé aux effets que causeront la vue de ces grandes butes de 10 mètres de haut au sud et au nord des terrains des deux coops? Nous n'aurons plus le loisir d'apercevoir le fleuve et les navires qui circulent devant chez-nous. Nous serons emprisonnés entre deux montagnes sans perspectives de paysage et complètement bouchés du voisinage et les émanations de particules dans l'air vont continuer de plus belle. Ce n'est pas la façon que nous avons imaginé notre quartier. Nous ne sommes pas des reliquats de la société. Nous avons le droit de vivre dans des espaces agréables et sains. Nous n'acceptons pas d'être mis en cage pour satisfaire les besoins monétaires d'une entreprise de pétrole. Ils ont les moyens financiers de s'agrandir sur d'autres terrains. Nous sommes déjà installés sur ce terrain. Ils doivent respecter les limites du gros bon sens.

Ce projet ne peut pas être modifié de façon acceptable car il est déjà, à l'état actuel du site, pollueur et importun pour ses voisins immédiats. Il ne peut y avoir de solution de modification sauf le déplacement de tous les réservoirs ou des citoyens. Les deux ne peuvent pas cohabiter d'aussi près. Il en va de la santé et de la sécurité des personnes. Il est impensable que la ville de Montréal-Est et celle de Montréal acceptent de permettre le voisinage d'industries lourdes avec des familles. Nous demandons au ministre de refuser ce projet et de demander le départ de ces lieux des industries polluantes trop près des maisons. Il faut prendre soin des personnes et non pas causer leur malheur.